

# EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE

Dans le cadre de l'**éducation à la sécurité routière**, tous les élèves de 5<sup>ème</sup> ont participé à des ateliers organisés par la gendarmerie nationale les 6, 8 et 9 mars 2023.

Sur deux heures, ils ont ainsi pu :

- Mesurer l'importance de la sécurité routière,
- expérimenter les effets de l'alcool sur la vue et l'équilibre,
- ou encore s'essayer à la conduite de deux roues sur un simulateur.



Les mises en situation, et le dialogue avec les **gendarmes d'Evrecy** ont permis aux élèves d'appréhender les principales règles de sécurité routière.

Ces activités sont inscrites dans le **programme d'éducation à la citoyenneté** du collège. Elles ont permis aux élèves de se préparer à l'**épreuve de l'ASSR1 (attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1)** qui a été organisée pour tous les élèves de 5<sup>ème</sup> durant la semaine du 13 mars 2023.